

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 29

N°119

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 JUIN 2018

L'AN deux mille dix huit, le 14 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 7 juin 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, VALLY Sophie, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusé : LENZI Ling .

Représentés par :

Monsieur Jean-Jacques KARMAN	Monsieur Antoine WOHLGROTH
Madame Magali CHERET	Madame Soizig NEDELEC
Madame Laurence GRARE	Madame Sandrine LE MOINE
Monsieur Boualem BENKHELOUF	Madame Claudine PEJOUX
Madame Danielle MARINO	Madame Leila TLILI
Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Nourredine KADDOURI
Monsieur Patrick LE HYARIC	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Eric PLEE	Monsieur Marc RUER
Monsieur Kilani KAMALA	Madame Akoua Marie KOUAME
Madame Alice FAGARD	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Monsieur Abderrahim HAFIDI	Monsieur Arab ALI CHERIF
Monsieur Rachid ZAIRI	Monsieur Daniel GARNIER
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Anthony DAGUET

**Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction Achats et
Commande Publique/Commande Publique**

**OBJET : Avenant n°1 au marché d'entretien et maintenance des ascenseurs et monte-charges dans les différents bâtiments communaux pour les années 2017 à 2019.
Approbation et autorisation de signature.**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n°2016-260 du 25 mars 2016 et notamment son article 139;

Vu le marché d'entretien et maintenances des ascenseurs et monte-charges dans les différents bâtiments communaux pour les années 2017 à 2019, notifié le 3 janvier 2017 à la société OTIS ;

Vu le projet d'avenant n°1 ;

Considérant qu'un équipement supplémentaire est intégré au marché en cours, nécessitant la conclusion d'un avenant.

Adoption à l'unanimité par 43 pour

DELIBERE :

APPROUVE l'avenant n°1 au marché d'entretien et maintenances des ascenseurs et monte-charges dans les différents bâtiments communaux pour les années 2017 à 2019, faisant passer le montant annuel de la maintenance préventive de 29 525.00 € HT (35 430.00 € TTC) à 30 425.00 € HT (36 510.00 € TTC), soit une plus-value de 3.32 %.

AUTORISE la Maire à signer cet avenant avec la société OTIS titulaire du marché.

Reçu en préfecture le : 15/06/18

Publié le : 15/06/18

Certifie exécutoire : 15/06/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

